

6

Enquêtes réalisées par l'Observatoire régional de Santé de Bretagne

(ORS Bretagne)

*Par Alain Tréhony, directeur
et Léna Pennognon, statisticienne démographe*

*à la demande et avec la contribution
du COMITÉ de PILOTAGE du LIVRE BLANC*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce chapitre expose les résultats de deux enquêtes réalisées dans le cadre de l'élaboration du Livre Blanc de la Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale.

Le but de ces enquêtes était de mieux connaître d'une part les praticiens de cette spécialité, d'autre part leur profil d'activité de consultation et d'actes.

« **L'enquête stomatologistes** » a consisté à envoyer en **novembre 2005** un questionnaire à chacun des quelques **1 450 praticiens** de cette spécialité exerçant en France. Les questions couvraient de multiples aspects de leur formation et de leurs conditions d'exercice.

« **L'enquête consultation et acte en Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale** » a impliqué **111 professionnels volontaires** qui ont accepté de recueillir en **mars et avril 2006** des informations pour leurs **30 premiers patients** venus en consultation ou pour un acte dans une semaine déterminée. Cette enquête a permis d'exploiter plus de **3 300 fiches patients**.

La réalisation de ces enquêtes a été confiée à l'**Observatoire régional de Santé de Bretagne** (ORS Bretagne). Le comité de pilotage du Livre Blanc a largement contribué au travail de conception des questionnaires, ainsi qu'à la mobilisation de leurs collègues. Le succès de ces enquêtes repose en grande partie sur ces efforts qui ont permis les excellents niveaux de participation. Les professionnels volontaires méritent des remerciements particuliers pour l'enquête consultation et acte.

ENQUÊTE AUPRÈS DES STOMATOLOGISTES ET DES CHIRURGIENS MAXILLO-FACIAUX :

MODES D'EXERCICE, TEMPS PROFESSIONNELS ET FORMATION

(NOVEMBRE 2005)

MÉTHODE

L'enquête auprès des stomatologistes a utilisé comme support un questionnaire postal (dont on trouvera une copie en annexe) adressé en un seul envoi. Plusieurs associations de professionnels ont transmis leurs informations à l'Observatoire régional de Santé de Bretagne (ORS Bretagne) afin de constituer un fichier de 1 451 adresses de stomatologistes et de chirurgiens maxillo-faciaux exerçant en France.

Le questionnaire de quatre pages, accompagné d'une lettre signée par les représentants des organisations impliquées dans le projet Livre Blanc, a été expédié une seule fois le 18 novembre 2005 (cf. lettre en annexe).

Au total, 622 questionnaires valides ont été retournés à l'ORS Bretagne. En excluant les 26 adresses erronées, le taux de réponses atteint 44 % ce qui est très satisfaisant pour une enquête postale en un seul envoi.

	Nombre	%
Questionnaires envoyés	1451	
Adresses erronées	26	2 %
Questionnaires envoyés avec adresses correctes	1425	
Réponses	623	44 %
Exclus (Retraités)	1	-
Questionnaires valides (participation)	622	44 %

*Tableau 1 :
Taux de réponse
à l'enquête
auprès des
stomatologistes*

REPRÉSENTATIVITÉ DES RÉPONDANTS

Un peu plus de quatre stomatologistes sur 10 ont répondu, ce qui pose la question de la représentativité de l'échantillon des répondants vis-à-vis de l'ensemble des médecins stomatologistes exerçant en France.

Il est possible d'estimer cette représentativité en comparant la distribution des 622 répondants selon le sexe et l'âge à celle des stomatologistes inscrits auprès de l'Ordre national des médecins.

Tableau 2 :
Comparaison de la répartition selon le sexe des répondants à l'enquête avec celle des stomatologues inscrits à l'Ordre des médecins

France entière	Ordre des Médecins*	Enquête auprès des stomatologues Participants
Hommes	84 %	86 %
Femmes	17 %	14 %
Non renseigné		1 %

* Conseil National de l'Ordre des Médecins - Démographie médicale française, situation au 1^{er} janvier 2005

La proportion d'hommes est légèrement plus élevée que celle observée dans le fichier de l'Ordre des médecins.

France métropolitaine	Ordre des médecins*	Enquête auprès des stomatologues Participants
Moins de 35 ans	2%	4%
35-44 ans	12%	13%
45-54 ans	59%	53%
55-64 ans	24%	27%
65 ans et plus	3%	3%
Non renseigné		1%

Tableau 3 :
Comparaison de la répartition selon l'âge des répondants à l'enquête avec celle des stomatologues inscrits à l'Ordre des médecins

* Conseil national de l'ordre des médecins – Les spécialités en crise Rapport n° 38-2

Note : La répartition des stomatologues selon l'âge a été établie à partir de la pyramide des âges des stomatologues présentée dans le rapport n° 38-2 du Conseil national de l'ordre des médecins.

Le tableau ci-dessus permet de comparer la distribution des répondants selon l'âge à celle de l'ensemble des stomatologues exerçant en France métropolitaine telle qu'elle est présentée par l'Ordre des médecins.

Selon le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM), l'âge moyen des stomatologues en activité est de 50,5 ans (respectivement 48,2 ans pour les femmes et 51,1 ans pour les hommes). Notre échantillon confirme les résultats du rapport puisque nous obtenons 50,8 ans (respectivement 48 ans chez les femmes et 51,2 ans chez les hommes).

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Distribution des stomatologues par sexe et tranche d'âge

La profession est relativement âgée et peu féminisée. Les moins de 45 ans ne représentent que 17% de l'ensemble des effectifs, alors que les plus de 55 ans en représentent près de 30%.

Plus de la moitié des stomatologues ont entre 45 et 54 ans.

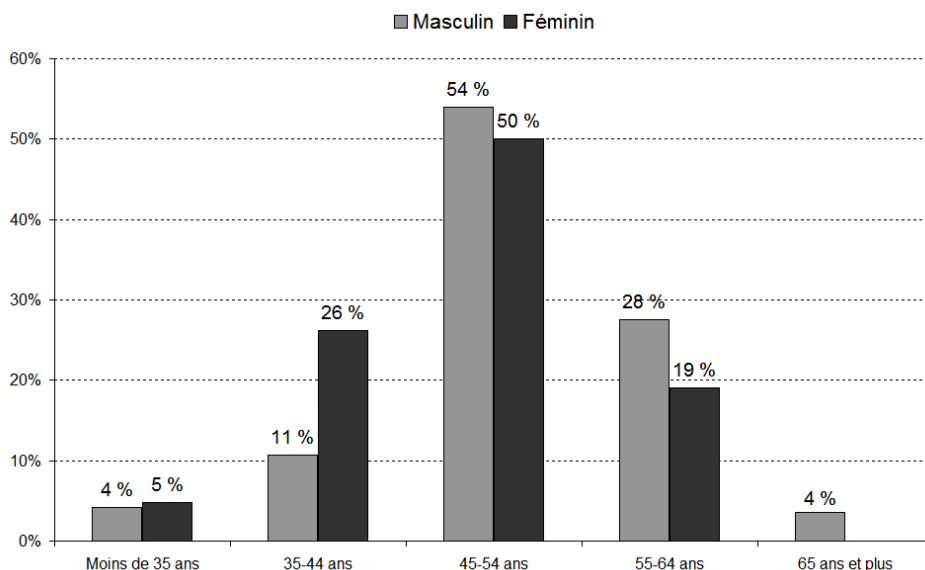
La distribution du nombre de femmes selon l'âge est statistiquement différente de celle des hommes. Elles sont en moyenne plus jeunes de trois années que leurs collègues masculins (48 ans contre 51,2 ans).

Tableau 4 : Distribution des stomatologistes selon le sexe et l'âge

Tranche d'âge	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%		
Moins de 35 ans	22	4 %	4	5 %	26	4 %
35-44 ans	57	11 %	22	26 %	79	13 %
45-54 ans	288	54 %	42	50 %	330	53 %
55-64 ans	147	28 %	16	19 %	163	26 %
65 ans et plus	19	4 %			19	3 %
Total	533	100 %	84	100 %	617	100 %

La figure ci-dessous met en évidence la différence de structure d'âge entre les hommes et les femmes.

Figure 1 : Répartition des stomatologistes selon le sexe et l'âge



Distribution des stomatologistes selon le mode d'exercice principal et l'âge

Les stomatologistes libéraux représentent 84 % de l'ensemble des répondants.

La distribution des répondants selon l'âge est influencée par le mode d'exercice principal des stomatologistes, les salariés sont statistiquement plus jeunes que leurs collègues libéraux en moyenne d'un peu plus de cinq années (46,1 ans contre 51,6 ans).

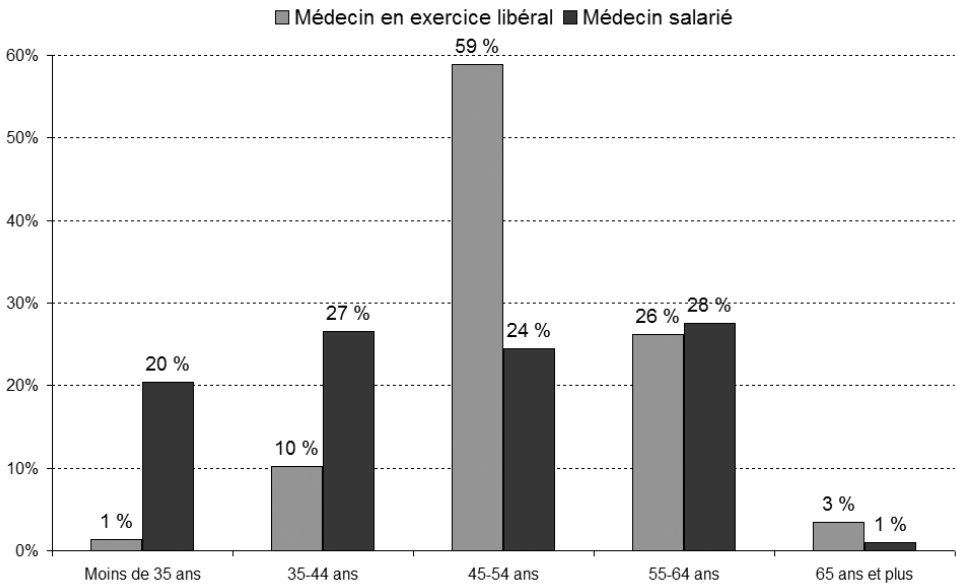
Le graphique (Fig. 2) met en évidence la différence de structure d'âge des stomatologistes selon le mode d'exercice principal.

Tableau 5 : Distribution des stomatologistes selon l'âge et le mode d'exercice principal

Tranche d'âge	Mode d'exercice principal				Total	
	Médecin en exercice libéral		Médecin salarié			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 35 ans	7	1 %	20	20 %	27	4 %
35-44 ans	53	10 %	26	27 %	79	13 %
45-54 ans	306	59 %	24	24 %	330	53 %
55-64 ans	136	26 %	27	28 %	163	26 %
65 ans et plus	18	3 %	1	1 %	19	3 %
Total	520	100 %	98	100 %	618	100 %

La profession libérale est marquée par une concentration des effectifs entre 45 et 54 ans, soit six stomatologistes sur dix, et à l'inverse par une faiblesse des effectifs de moins de 45 ans, soit un seul stomatologiste sur dix.

Figure 2 : Répartition des stomatologistes selon le mode d'exercice principal et l'âge



Distribution des stomatologistes libéraux selon le sexe et l'âge

La Stomatologie libérale est moins féminisée que la Stomatologie salariée. Parmi les libéraux, la répartition est de sept hommes pour une femme.

La distribution des stomatologistes libéraux selon l'âge est influencée par le sexe, les femmes sont statistiquement plus jeunes que leurs collègues masculins en moyenne de 3 années (49 ans versus 52 ans).

Le tableau suivant met en évidence la différence de structure par âge selon le sexe.

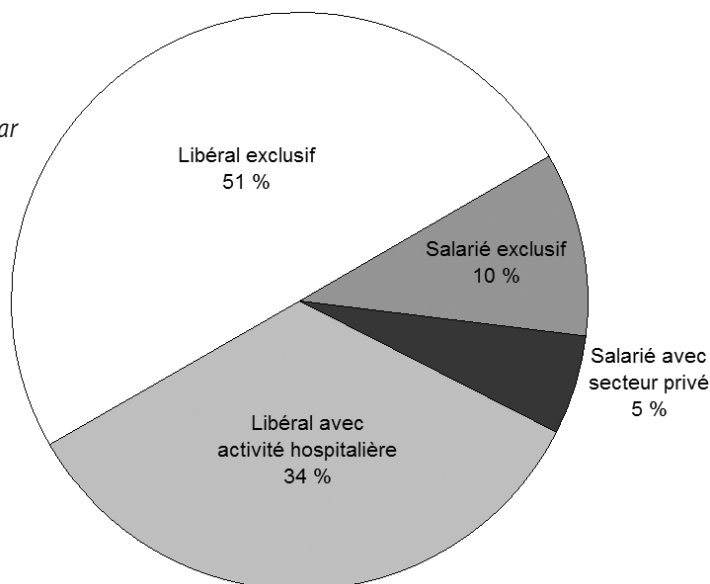
Tableau 6 : Distribution des stomatologistes libéraux selon le sexe et l'âge

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 35 ans	5	1 %	1	2 %	6	1 %
35-44 ans	39	9 %	14	22 %	53	10 %
45-54 ans	269	59 %	37	57 %	306	59 %
55-64 ans	123	27 %	13	20 %	136	26 %
65 ans et plus	18	4 %			18	3 %
Total	454	100 %	65	100 %	519	100 %

Répartition des stomatologistes par catégories

Les réponses des stomatologistes ont permis de les classer dans quatre catégories de statut. Il en résulte de fortes proportions de médecins exclusivement libéraux et de médecins libéraux avec une activité hospitalière.

Figure 3 : Répartition des stomatologistes par catégories de statut



Distribution des stomatologistes selon la taille de l'agglomération où ils exercent

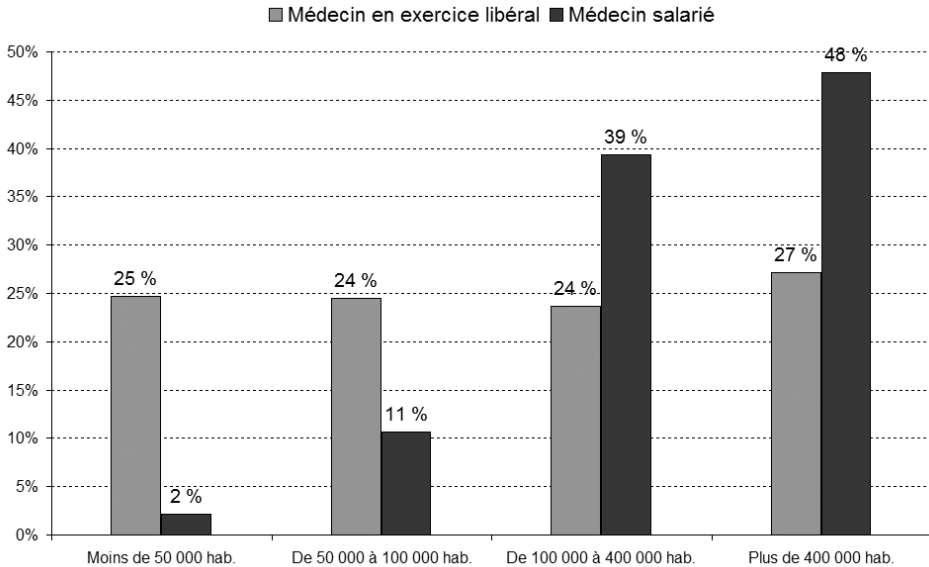
Plus des trois quarts des stomatologistes exercent dans une agglomération de plus de 50 000 habitants. Le statut des répondants influence cette répartition, puisque près de la moitié des stomatologistes salariés pratique leur spécialité dans une agglomération de plus de 400 000 habitants contre un stomatologiste libéral sur quatre.

Le mode d'exercice salarié chez les stomatologistes est quasiment absent des agglomérations de moins de 50 000 habitants.

Tableau 7 : Distribution des stomatologues selon la taille de l'agglomération où ils exercent et le mode d'exercice principal

Taille de l'agglomération	Mode d'exercice principal				Total	
	Médecin en exercice libéral		Médecin salarié			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 50 000 hab.	126	25 %	2	2 %	128	21 %
De 50 000 à 100 000 hab.	125	24 %	10	11 %	135	22 %
De 100 000 à 400 000 hab.	121	24 %	37	39 %	158	26 %
Plus de 400 000 hab.	139	27 %	45	48 %	184	30 %
Total	511	100 %	94	100 %	605	100 %

Figure 4 : Répartition des stomatologues selon la taille de l'agglomération où ils exercent



Distribution des stomatologues selon qu'ils exercent dans leur région de qualification ou non

Le croisement des réponses concernant la ville de formation et le lieu d'exercice permet d'étudier les flux entre région de formation et région d'exercice en France métropolitaine (la Corse mis à part puisqu'aucun des répondants n'y a été formé). Ceci montre qu'en moyenne 68 % des stomatologues sont installés dans la région où ils ont été formés.

Pour les sept régions universitaires dont les effectifs de stomatologues formés sont supérieurs à 30, nous pouvons calculer le pourcentage de « rétention », c'est-à-dire de stomatologues travaillant dans leur région de formation. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant:

Région	Nombre de stomatologistes		% de rétention
	exerçant dans leur région de formation	formés dans la région	
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	33	41	80 %
Rhône-Alpes	74	92	80 %
Pays-de-la-Loire	32	44	73 %
Nord-Pas-de-Calais	24	35	69 %
Ile-de-France	129	194	66 %
Midi-Pyrénées	28	43	65 %
Languedoc-Roussillon	18	31	58 %

Tableau 8 :
Pourcentage de rétention dans sept régions

L'interprétation du pourcentage de rétention n'est pas univoque. Un fort pourcentage de stomatologistes de formation autochtone dans une région considérée peut mesurer soit leur attachement à la région, soit le manque d'attractivité de cette région pour les autres stomatologistes.

FORMATION INITIALE DES STOMATOLOGISTES

La formation initiale des stomatologistes a été étudiée selon plusieurs caractéristiques qui sont présentées ci-dessous : les diplômes de Stomatologie, les autres diplômes et les formations cliniques.

Distribution des stomatologistes selon leur diplôme

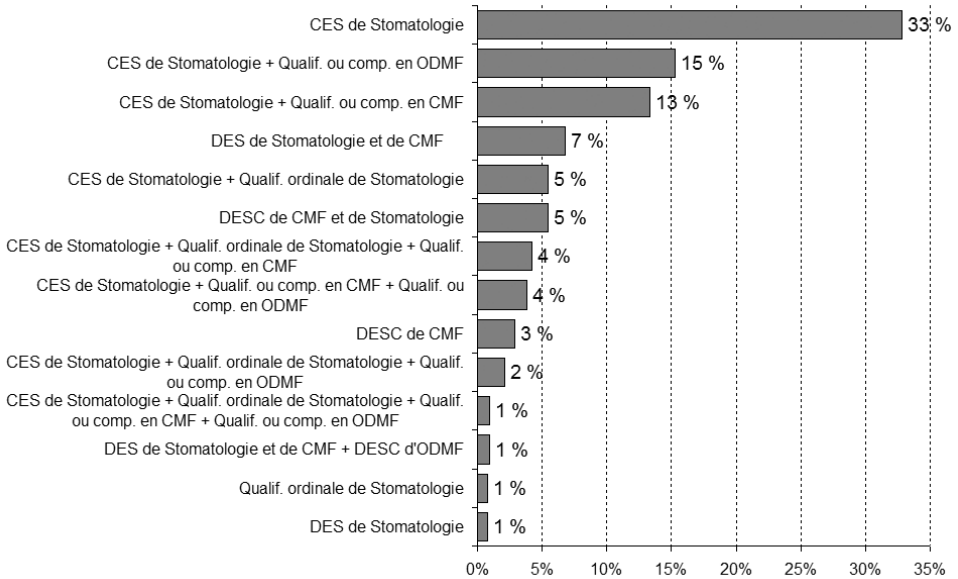
Plusieurs diplômes permettent la reconnaissance d'exercice de la profession de stomatologiste. Huit stomatologistes sur dix sont titulaires du CES de Stomatologie et près du quart est titulaire d'une qualification ou compétence en Chirurgie maxillo-faciale ou en Orthopédie dento-maxillo-faciale (ODMF).

Tableau 9 :
Répartition des diplômés

	Nombre	%
CES de Stomatologie	492	79%
Qualification ou compétence en Chirurgie maxillo-faciale	144	23%
Qualification ou compétence en Orthopédie dento-maxillo-faciale	143	23%
DES de Stomatologie et de Chirurgie maxillo-faciale	91	15%
Qualification ordinaire de Stomatologie	52	8%
DESC de Chirurgie maxillo-faciale et de Stomatologie	39	6%
DESC de Chirurgie maxillo-faciale	25	4%
DES de Stomatologie	11	2%
DESC d'Orthopédie dento-maxillo-faciale	9	1%

Les titulaires du seul CES de Stomatologie représentent le tiers des répondants contre près de trois fois moins pour les titulaires des seuls DES ou DESC de Stomatologie et de Chirurgie maxillo-faciale. La moitié des stomatologistes a déclaré être titulaire de plusieurs diplômes, et pour l'essentiel, il s'agit de l'association d'un CES de Stomatologie et d'une qualification ou compétence.

Figure 5 : Répartition en % des principales combinaisons de diplômes cités



Les formations en complément du diplôme de Stomatologie

Cette profession se caractérise par la grande fréquence des diplômes complémentaires acquis.

432 stomatologistes, soit sept médecins sur dix, ont déclaré être titulaires d'au moins une formation (DU minimum ou équivalent) en complément de leur diplôme de Stomatologie. En moyenne, les stomatologistes sont titulaires de 2 formations complémentaires différentes.

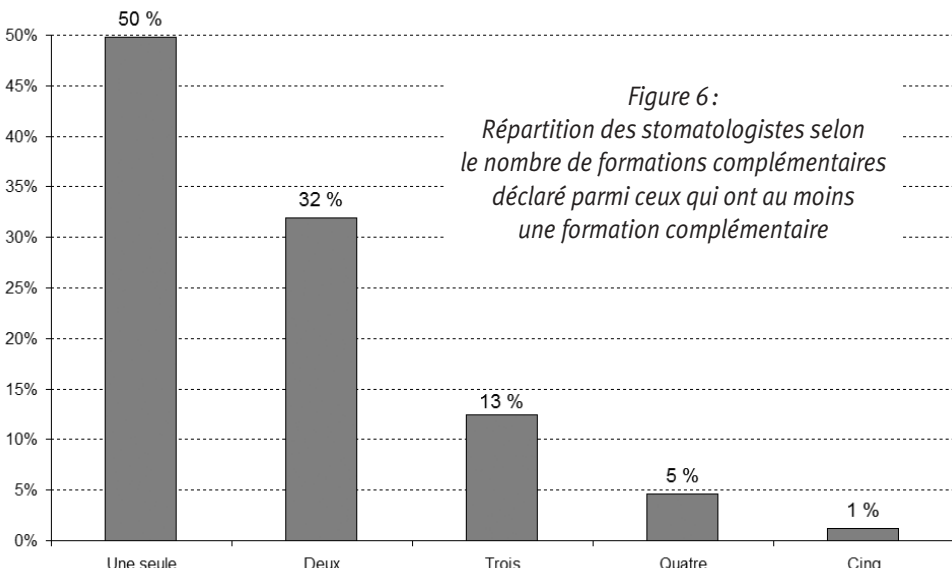
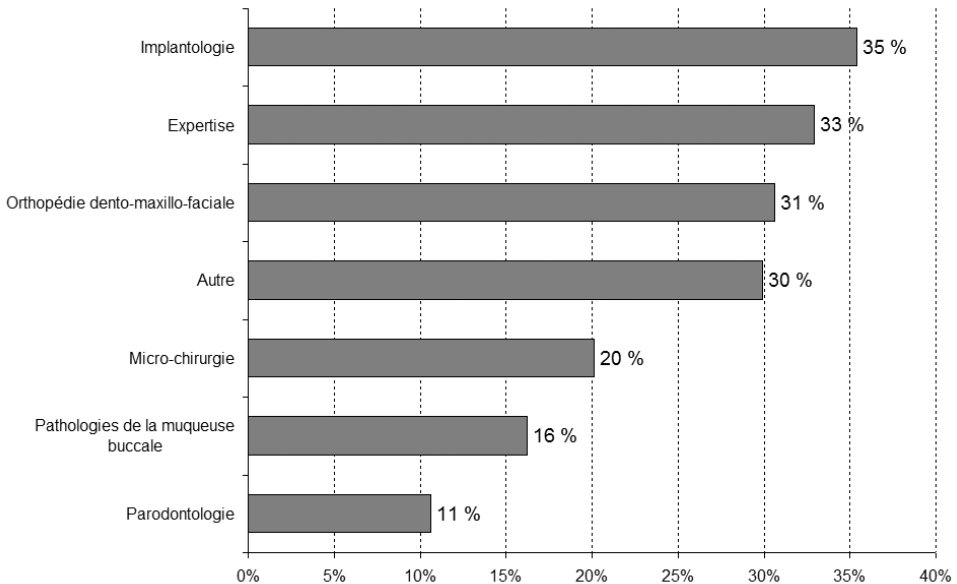


Figure 6 : Répartition des stomatologistes selon le nombre de formations complémentaires déclaré parmi ceux qui ont au moins une formation complémentaire

Parmi les stomatologistes qui ont une formation complémentaire, les formations les plus citées indépendamment du mode d'exercice principal sont :

- l'implantologie (35 %) ;
- l'expertise (33 %) ;
- l'Orthopédie dento-maxillo-faciale (31 %).

Figure 7 :
Répartition des formations complémentaires citées



Le mode d'exercice principal influence l'ordre de citations des différentes formations complémentaires.

Chez les stomatologistes libéraux, les 3 formations complémentaires les plus citées sont :

- l'implantologie (40 %) ;
- l'Orthopédie dento-maxillo-faciale (35 %) ;
- l'expertise (33 %).

Chez les stomatologistes salariés :

- la micro-chirurgie (61 %) ;
- les autres formations (41 %) ;
- l'expertise (34 %).

La catégorie « Autres formations » a été utilisée par trois stomatologistes sur dix déclarant au moins une formation complémentaire. Au regard de la forte proportion de ces réponses, une attention particulière y a été portée. Les principales formations citées concernent la chirurgie plastique de la face, la cancérologie et la prothèse maxillo-faciale.

Distribution des stomatologistes selon leur formation clinique

L'enquête s'est intéressée à plusieurs formations cliniques et activités hospitalières des stomatologistes avant leur situation professionnelle actuelle: interne de région sanitaire, interne de CHU, chef de clinique assistant, assistant hors CHU et assistant CHU.

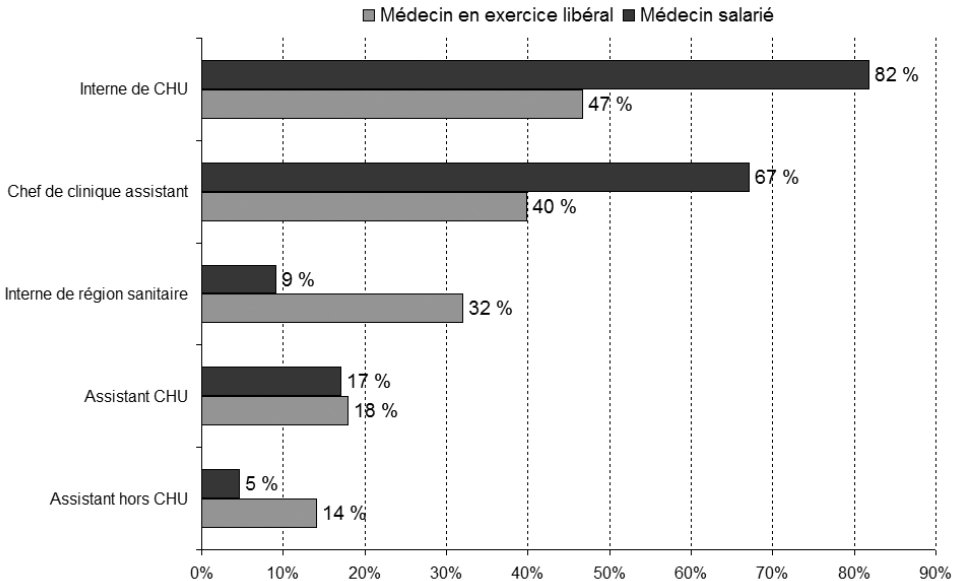
Ces formations cliniques ont concerné un peu plus de 40% des stomatologistes. Parmi eux, six sur dix ont été interne de CHU et cinq sur dix ont été chef de clinique assistant.

	Nombre	%
Interne de CHU	155	58 %
Chef de clinique assistant	130	49 %
Interne de région sanitaire	65	24 %
Assistant CHU	47	18 %
Assistant hors CHU	29	11 %

Tableau 10:
Formation clinique déclarée par les stomatologistes

Le graphique suivant ventile les différents niveaux de responsabilité hospitalière des stomatologistes qui ont ou ont eu une formation hospitalière selon leur mode d'exercice principal. En effet, le mode d'exercice principal influence les réponses données puisque deux tiers des stomatologistes libéraux n'ont déclaré aucune formation antérieure contre seulement un salarié sur dix.

Figure 8: Formation clinique déclarée par les stomatologistes selon le mode d'exercice principal



LES STOMATOLOGISTES EN EXERCICE LIBÉRAL

Cette section s'intéresse aux seuls stomatologistes libéraux.

84 % des stomatologistes (soit 524 professionnels) ont déclaré exercer principalement une activité libérale. Parmi ceux-ci, 58 % sont conventionnés du secteur 1 et 41 % du secteur 2. Le dépassement permanent et le non-conventionnement ne concernent que 6 stomatologistes.

Pour 15 % des libéraux, leur cabinet se situe dans une clinique.

Exercice en groupe

L'exercice en cabinet isolé est plus fréquent que celui en cabinet de groupe, soit respectivement 56 % contre 44 %.

La Société civile de moyens (SCM) est de loin la forme juridique de groupe la plus fréquente, citée par 78 % des stomatologistes exerçant en groupe, contre 11 % dans les deux cas, pour la Société civile professionnelle (SCP) et pour un autre mode d'association. La Société d'exercice libéral (SEL) représente moins de 1 % des formes juridiques.

Près d'une fois sur deux, l'association n'implique que deux médecins, cependant la participation à des cabinets composés de cinq médecins ou plus est signalée par 11 % des stomatologistes exerçant en groupe.

Par ailleurs, plus de six stomatologistes sur dix exerçant en groupe sont associés avec au moins un autre collègue stomatologiste.

Les stomatologistes libéraux qui ont une activité hospitalière

L'activité hospitalière des stomatologistes libéraux est réalisée soit en tant que vacataire, soit en tant que temps partiel hospitalier.

Les vacances

Parmi les libéraux, trois stomatologistes sur dix réalisent des vacances hospitalières.

Près d'un stomatologiste sur deux n'effectue qu'une seule vacation par semaine, cependant un quart des stomatologistes vacataires réalise trois vacances ou plus par semaine.

Vacations	Nombre	%
1	69	47 %
2	41	28 %
3	26	18 %
4 et plus	10	7 %
Total	146	100 %

Tableau 11 :
Répartition des stomatologistes vacataires selon le nombre de demi-journées réalisées

Le temps partiel hospitalier

Un peu plus d'un stomatologiste libéral sur dix exerce un temps partiel hospitalier. Pour les deux tiers d'entre eux, ils effectuent cinq ou six demi-journées de présence par semaine soit environ un mi-temps.

Temps partiel	Nombre	%
1	3	5 %
2	3	5 %
3	4	6 %
4	10	16 %
5	17	27 %
6	26	41 %
Total	63	100 %

*Tableau 12 :
Répartition des stomatologistes libéraux
avec temps partiel hospitalier selon le nombre
de demi-journées réalisées*

Le personnel employé dans les cabinets libéraux

La très grande majorité des cabinets emploie du personnel (90 %), mais le recours à des sociétés de service est également fréquent (40 %).

*Tableau 13 : Répartition des personnels déclarés
dans les cabinets libéraux par ordre de fréquence décroissante*

Personnel du cabinet	Nombre	%
<i>Nombre de stomatologistes libéraux répondants</i>	524	
<i>Nombre de stomatologistes ayant du personnel dans leur cabinet</i>	474	90 %
Secrétaire	331	63 %
Assistante en odonto-stomatologie	238	45 %
Personnel d'entretien	214	41 %
Infirmière	49	9 %
Autre	34	6 %
Technicien de laboratoire	24	5 %
Manipulateur radio D.E	2	-

Les catégories de personnel les plus fréquentes sont les secrétaires, les assistantes en Odonto-Stomatologie et le personnel d'entretien. Un stomatologiste sur dix indique que son cabinet emploie également des infirmières.

En moyenne les stomatologistes ayant du personnel emploient 2,8 personnes. Au regard du nombre important de valeurs non renseignées pour les Équivalents temps plein (ETP), il n'est pas possible de calculer une moyenne pour l'ensemble des stomatologistes déclarant du personnel.

Toutefois, sur la base des ETP renseignés, soit 45 % des stomatologistes libéraux déclarant employer du personnel, les stomatologistes emploient en moyenne 2,1 ETP. Cependant la dispersion des deux séries est importante : de 1 à 23 emplois et de 0,2 à 9,5 ETP.

Équipement des cabinets libéraux

477 stomatologistes, soit 91 % de l'ensemble, ont déclaré disposer d'au moins un équipement dans leur cabinet.

Les équipements cités sont les suivants :

Tableau 14 : Répartition des équipements déclarés dans les cabinets libéraux

	Nombre	%
Nombre de stomatologistes libéraux répondants	524	
Nombre de stomatologistes déclarant au moins un équipement	477	91 %
Autoclave	418	80 %
Salle de stérilisation	348	66 %
Matériel de bloc dentaire	223	43 %
Radio. Conventionnelle	207	40 %
Radio. Numérisée	183	35 %
Salle de chirurgie	181	35 %
Radio. Panoramique	159	30 %
Télé-Radio.	70	13 %
Laser	23	4 %

Les stomatologistes libéraux sont plutôt bien dotés en équipement pour leur cabinet puisque la moitié de ceux qui déclarent du matériel dispose d'au moins quatre équipements différents. Le tableau ci-dessus présente les équipements les plus cités par ordre de fréquence décroissante.

Huit stomatologistes libéraux sur dix disposent d'au moins un autoclave dans le cabinet, les deux tiers disposent d'une salle de stérilisation et un tiers d'une salle de chirurgie.

Utilisation de l'informatique dans les cabinets libéraux

L'utilisation du matériel informatique est très répandue puisque citée par 91 %, soit 475 des stomatologistes exerçant en cabinet libéral.

L'utilisation du matériel informatique dans les cabinets est précisée dans le tableau suivant.

Tableau 15 : Répartition des différentes utilisations du matériel informatique

	Nombre	%
comptabilité + secrétariat + gestion des dossiers médicaux	232	49 %
secrétariat + gestion des dossiers médicaux	70	15 %
secrétariat	53	11 %
comptabilité + secrétariat	50	11 %
gestion des dossiers médicaux	29	6 %
comptabilité + gestion des dossiers médicaux	18	4 %
comptabilité	16	3 %
Autre (internet ou télétransmission uniquement)	7	1 %
Total	475	100 %

Dans les cabinets équipés en informatique, le motif d'utilisation le plus fréquemment cité est le secrétariat (85 %), la gestion des dossiers médicaux (74 %) et la comptabilité (67 %).

De plus, au moment de l'enquête, les trois quarts des stomatologues libéraux avaient accès à Internet et plus de la moitié (54 %) télétransmettaient.

LES STOMATOLOGISTES SALARIÉS

Tous types de situations confondues, 98 stomatologues (16 %) déclarent exercer principalement une activité salariée.

Parmi ceux-ci, neuf sur dix le font dans un établissement public uniquement. Les autres stomatologues déclarent exercer une activité dans un établissement d'hospitalisation privé ou dans une structure non hospitalière.

Activité dans le secteur public

Au total, 92 stomatologues sont salariés dans un établissement public parmi les 98 répondants.

La distribution selon le type d'établissement montre que près des trois quarts des stomatologues exerçant dans un hôpital public sont salariés d'un Centre hospitalier universitaire (CHU) et plus d'un sur cinq sont salariés d'un Centre hospitalier non universitaire. À noter qu'un stomatologue déclare une activité salariée à la fois dans un établissement hospitalo-universitaire et dans un établissement non universitaire.

Les stomatologues salariés des hôpitaux publics relèvent de différents statuts :

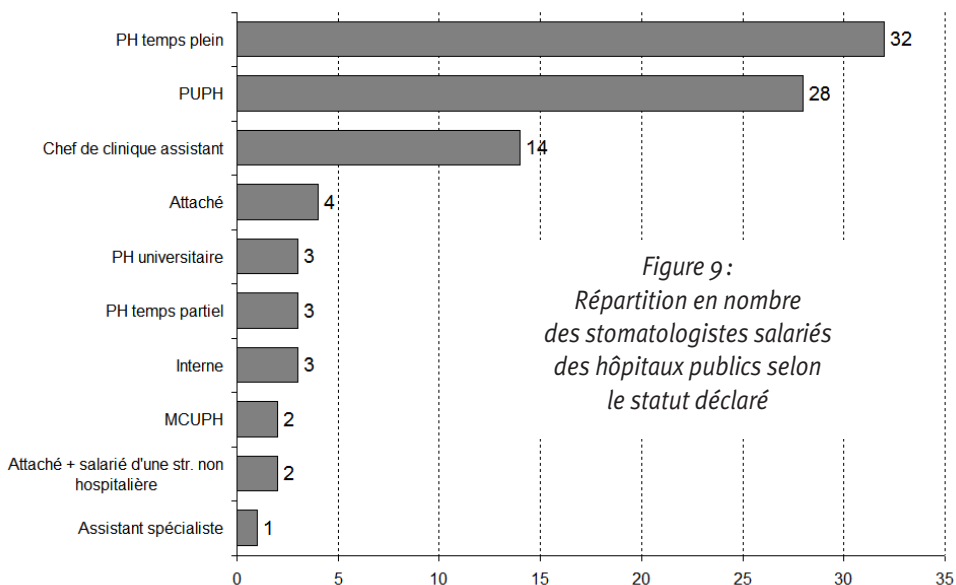
- praticiens hospitaliers exerçant à temps plein (35 %);
- professeurs des universités – praticiens hospitaliers (30 %);
- chefs de clinique assistant (15 %).

Les autres statuts (MCUPH, PH universitaire, PH à temps partiel, Assistant spécialiste, Attaché, Interne) ne concernent qu'un nombre très restreint de stomatologues salariés. À noter que quatre stomatologues ne déclarent pas d'autres activités que celle d'attaché.

Le type d'établissement dans lequel exercent les stomatologues influence le type de statut rencontré, ainsi, dans les Centres Hospitaliers non universitaires, neuf stomatologues sur dix sont praticiens hospitaliers à temps plein, les autres l'étant à temps partiel.

En revanche, le type de statut est plus diversifié dans les CHU, on y retrouve tous les statuts précités, les trois plus fréquents étant :

- les PUPH pour 47 %;
- les Chefs de clinique assistants 24 %;
- les PH à temps plein pour 20 %.



Les stomatologistes salariés disposant d'un secteur privé

Près de 4 stomatologistes sur dix salariés dans un établissement public, déclarent disposer d'un secteur privé dont la situation conventionnelle se répartit de la manière suivante : un tiers dans le secteur 1, la moitié dans le secteur 2 et le complément en dépassement permanent.

PARTICIPATION À UN TOUR DE GARDES OU D'ASTREINTES

La présente section traite de l'ensemble des stomatologistes libéraux et salariés.

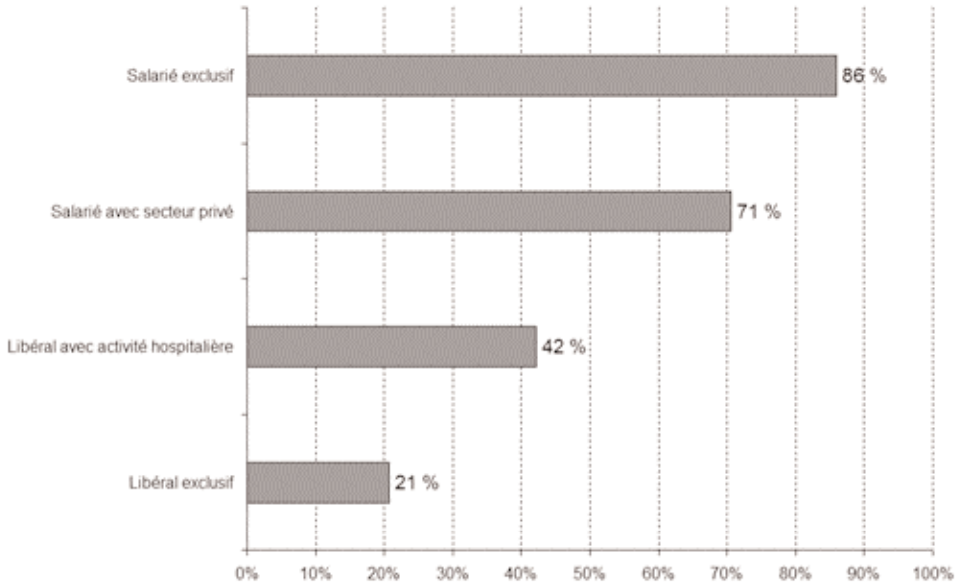
38 % de l'ensemble des stomatologistes se déclarent impliqués dans un tour de gardes ou d'astreintes. Pour l'essentiel, il s'agit d'astreintes puisqu'elles concernent 36 % des stomatologistes alors que la participation à un tour de gardes n'en concerne qu'un peu plus de 2 % seulement. Les astreintes sont presque exclusivement des astreintes de spécialité en Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale.

	Nombre	%
Nombre de stomatologistes répondants	614	
Astreintes		
Stomatologie CMF	188	31 %
Polyvalente	16	3 %
Les deux	4	1 %
Gardes sur place		
Stomatologie CMF	7	1 %
Polyvalente	4	1 %
Les deux	-	
Gardes sur place Polyvalente + Astreintes Stomatologie CMF	2	
Gardes sur place Stomatologie CMF + Astreinte Stomatologie CMF	1	
Sans précision	9	1 %
Total	231	38 %

Tableau 16 : Répartition des stomatologistes selon leur participation à un tour de gardes ou d'astreintes

Bien sûr, la participation à un tour de gardes ou d'astreintes est plus élevée pour le statut de salarié où elle concerne 80 % des répondants, cependant les stomatologistes libéraux ne sont pas exclus de ce type d'activité.

Figure 10 : Pourcentage de participation des stomatologistes à un tour de gardes ou d'astreintes selon leur catégorie



PRATIQUE DES ACTIVITÉS

Les stomatologistes ont été invités à citer les activités qu'ils pratiquent personnellement. En moyenne, ce sont 7,8 activités qui sont pratiquées par les stomatologistes répondants.

Les résultats présentés dans le tableau concernent la totalité des répondants selon leur mode d'exercice principal et sont classés par ordre de fréquence « globale » décroissante.

Les trois activités les plus fréquemment citées par les stomatologistes libéraux sont les avulsions dentaires, les pathologies de la muqueuse buccale et les dysfonctionnements de l'articulation temporo-mandibulaire.

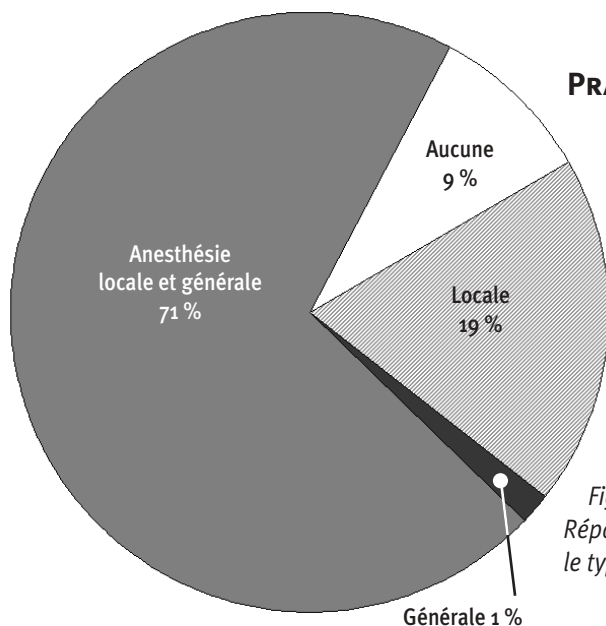
La moitié des libéraux pratique personnellement l'implantologie et quatre sur dix pratiquent la chirurgie des glandes salivaires et la chirurgie pré-implantaire.

Chez les stomatologistes salariés, les trois activités les plus fréquemment citées sont : la traumatologie, la chirurgie des glandes salivaires et les avulsions dentaires.

Les activités pratiquées par les stomatologistes sont nombreuses et extrêmement variées témoignant d'une forte qualification.

Tableau 17 : Distribution des activités pratiquées selon le mode d'exercice principal

	Ensemble		Médecin en exercice libéral		Médecin salarié	
	Répondants = 619		Répondants = 521		Répondants = 98	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Avulsions dentaires	538	87 %	461	88 %	77	79 %
Pathologies de la muqueuse buccale	471	76 %	410	79 %	61	62 %
Dysfonctionnements ATM	432	70 %	366	70 %	66	67 %
Chirurgie des glandes salivaires	301	49 %	221	42 %	80	82 %
Traumatologie	298	48 %	212	41 %	86	88 %
Implantologie	281	45 %	257	49 %	24	24 %
Radio.	280	45 %	267	51 %	13	13 %
Chirurgie pré-implantaire	259	42 %	201	39 %	58	59 %
Parodontologie	254	41 %	247	47 %	7	7 %
Chirurgie dermatologique	199	32 %	131	25 %	68	69 %
Prothèses	191	31 %	186	36 %	5	5 %
Soins dentaires	182	29 %	178	34 %	4	4 %
ODMF enfants de 8 ans et plus	176	28 %	171	33 %	5	5 %
Orthognathie	171	28 %	111	21 %	60	61 %
Carcinologie	167	27 %	99	19 %	68	69 %
ODMF Adultes	151	24 %	146	28 %	5	5 %
Expertise	132	21 %	109	21 %	23	23 %
ODMF enfants de moins de 8 ans	129	21 %	126	24 %	3	3 %
Chirurgie esthétique de la face	105	17 %	62	12 %	43	44 %
Chirurgie des malfor. de la face	97	16 %	43	8 %	54	55 %
Rééducation	30	5 %	25	5 %	5	5 %



PRATIQUE DE L'ANESTHÉSIE

Une très grande majorité de stomatologistes déclare travailler sous anesthésie. Sept stomatologistes sur dix utilisent les deux modes d'anesthésie, locale et générale, et un sur cinq l'anesthésie locale uniquement. Les stomatologistes ne pratiquant que l'anesthésie générale, sont peu nombreux.

Figure 11 : Répartition des stomatologistes selon le type d'anesthésie pratiqué

Parmi les stomatologistes travaillant sous anesthésie, la moitié d'entre eux déclare travailler plus fréquemment sous anesthésie locale que sous anesthésie générale. À l'inverse, le tiers d'entre eux déclare travailler plus fréquemment sous anesthésie générale.

Anesthésie	%
Locale + fréquente que générale	49 %
Locale = générale	17 %
Générale + fréquente que locale	34 %

*Tableau 18:
Répartition en % des pratiques
anesthésiques*

FORMATION CONTINUE

Dans le tableau suivant, est présentée l'implication des stomatologistes dans les actions de formation continue. Six stomatologistes sur dix déclarent adhérer à une association et/ou institution organisant de la formation continue. Par ailleurs, plus des trois quarts ont participé à un ou plusieurs congrès au cours des douze mois précédents l'enquête et, pour la même période, ils sont plus de la moitié à avoir assisté à un autre type de formation professionnelle.

*Tableau 19: Répartition des types de participation
en matière de formation continue*

	Nombre	%
Acteur de formation continue	206	36 %
Adhésion à une asso et/ou institution	326	58 %
Participation à un ou plusieurs congrès	481	78 %
Participation à un autre type de formation professionnelle	305	55 %

Les stomatologistes : acteurs de formation continue

Plus du tiers des stomatologistes répondants se déclarent acteurs de formation continue en tant qu'organisateur, animateur ou expert et réalisent en moyenne 4,6 actions de formation continue dans l'année.

Le rôle d'animateur est le plus répandu chez les stomatologistes participant à des actions de formation continue puisqu'ils sont les deux tiers à le déclarer. On notera cependant qu'un stomatologiste sur dix déclare tenir à la fois les trois rôles d'organisateur, d'animateur et d'expert.

Participation aux congrès

En moyenne, les stomatologistes ont déclaré participer à 1,4 congrès internationaux, à 1,7 congrès nationaux et à 2,2 congrès régionaux au cours des douze derniers mois, ceci correspondant en moyenne à 8 demi-journées de présence tous types de congrès confondus.

Le tableau ci-après présente les différentes réponses des stomatologistes quant à leur participation à des congrès.

Congrès	Nombre	%
National	126	26 %
National + régional	84	17 %
International + national	79	16 %
International + national + régional	70	15 %
Régional	49	10 %
International	39	8 %
Non renseigné	22	5 %
International + régional	12	2 %

Tableau 20 :
Répartition de la participation des stomatologistes selon les types de congrès

Outre les formations précitées, les stomatologistes participent également à d'autres types de formation professionnelle qui correspondent en moyenne à 8 demi-journées de formation dans l'année.

Acquisition et perfectionnement des compétences

La formation continue des stomatologistes concerne pour l'essentiel leur perfectionnement dans le champ des compétences cliniques et dans le champ des compétences techniques.

Le champ des compétences cliniques est le contenu le plus fréquent des activités de formation continue suivies durant les douze mois précédant l'enquête, puisque cité par les trois quarts des stomatologistes.

Les compétences techniques sont également fréquemment citées, dans la même proportion que les compétences cliniques.

Les formations concernant la gestion ou d'autres sujets sont relativement peu citées.

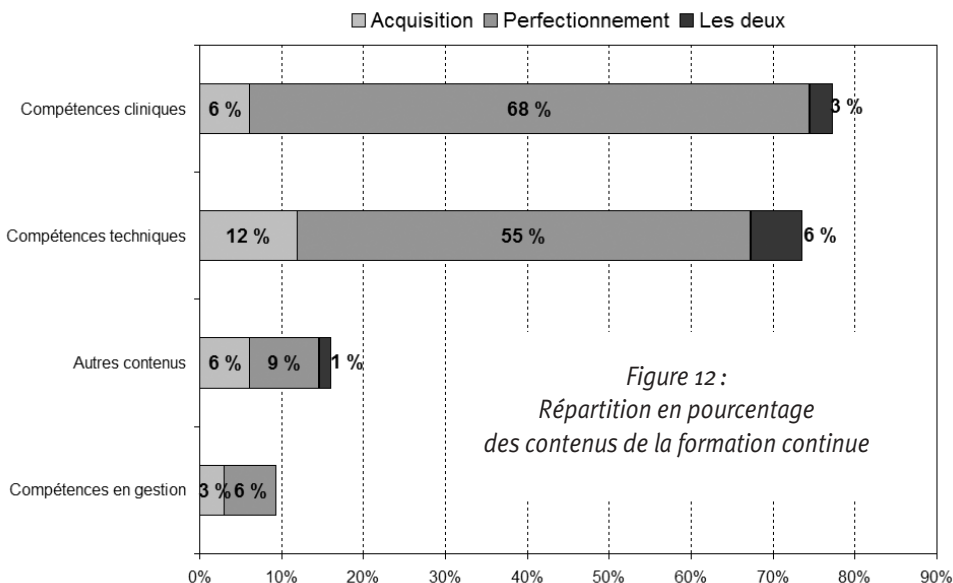


Figure 12 :
Répartition en pourcentage des contenus de la formation continue

Lecture régulière de revues et consultation Internet

Revues stomatologiques

La quasi-totalité des répondants déclare lire régulièrement, c'est-à-dire au moins une fois par mois une ou plusieurs revues de Stomatologie.

Plus de quatre stomatologistes sur dix consultent régulièrement au moins trois revues de Stomatologie différentes.

Il a été demandé aux stomatologistes de signaler trois revues. Sur cette base les plus fréquemment citées sont listées dans le tableau ci-après.

Tableau 21 : Liste des revues de Stomatologie les plus fréquemment citées

	Nombre	%
La Revue de Stomatologie et de Chirurgie maxillo-faciale	297	49%
Info dentaire	150	25%
Revue d'Orthopédie dento-faciale	61	10%
La lettre de Stomatologie	52	9%
Actualités odonto stomatologiques	42	7%
Indépendantaire	41	7%
Encyclopédie médico chirurgicale	37	6%
Journal of oral and maxillo facial surgery	37	6%
Cahiers de Stomatologie	33	5%
Annales de chirurgie plastique	32	5%
Implant	29	5%
Journal of cranio maxillo facial surgery	25	4%
...	...	

Revues de médecine

La lecture régulière de revues de médecine est également fréquente puisqu'elle concerne une grande majorité de stomatologistes (60%).

Les revues les plus fréquemment citées sont listées dans le tableau ci-dessous.

	Nombre	%
Le quotidien du médecin	160	46 %
Panorama du médecin	136	39 %
Concours médical	33	9 %
La revue du praticien	25	7 %
Prescrire	6	2 %
...	...	

*Tableau 22 :
Liste des revues
de médecine
les plus fréquemment
citées*

Consultations de sites Internet

Le quart des stomatologistes a indiqué consulter un site Internet médical au moins une fois par semaine.

Parmi ceux-ci, plus des deux tiers déclarent consulter trois sites Internet différents par mois.

Comme pour les revues, il leur a été demandé de préciser les trois principaux sites qu'ils consultent.

Les sites les plus fréquemment cités sont listés dans le tableau suivant.

Tableau 23:
Liste des sites Internet
les plus fréquemment
cités

	Nombre	%
Nombre de stomatologistes ayant cité au moins 1 site	142	
PubMed	37	26 %
AFJCMF	21	15 %
EMC	17	12 %
JIM	15	11 %
Medline	11	8 %
...

RÉPARTITION HEBDOMADAIRE DU TEMPS PROFESSIONNEL

Une section du questionnaire invitait les stomatologistes à estimer leur temps de travail hebdomadaire consacré aux différentes activités professionnelles. Le temps moyen est de 46 heures par semaine pour les médecins en libéral comme les salariés. Pour les deux statuts, le quart des professionnels travaille moins de 40 heures par semaine, 38 % travaillent de 40 à 50 heures, 23 % de 50 à 60 heures et 12 % au-delà de 60 heures. La composition de l'emploi du temps type des stomatologistes est décrite dans le tableau ci-dessous.

	Médecin en exercice libéral	Médecin salarié	Ensemble
Consultation au cabinet	13,2	2,4	11,4
Consultation externe hospitalière	2,2	8,1	3,1
Visite hospitalière au lit du patient	0,7	3,7	1,2
Soins et prothèses	5,8	0,8	5
Chirurgie bucco-dentaire	10,7	3,7	9,5
Chirurgie maxillo-faciale	2,6	12,8	4,3
ODMF	5,3	0,7	4,5
Enseignement	0,4	2,7	0,8
Recherche	0,1	1,8	0,4
Formation	0,8	1,8	1
Tâches administratives	3	3,9	3,2
Tâches d'intérêt collectif	0,3	1	0,4
Autres activités professionnelles	0,8	2,2	1
Toutes activités	45,8	45,6	45,7

Tableau 24 :
Répartition du temps
hebdomadaire moyen
(en heures) selon
le mode d'exercice
principal

Note: Certains stomatologistes ont rencontré des difficultés à répartir leur temps dans les activités proposées. Leurs déclarations n'ont pas pu être prises en compte dans le calcul des temps moyens. Les résultats portent en définitive sur 85 % des stomatologistes.

Le nombre d'heures déclaré selon les activités professionnelles pratiquées varie selon le mode d'exercice principal des stomatologistes.

En effet, pour les stomatologistes libéraux le temps moyen consacré aux activités telles que l'enseignement, la recherche, la formation, les tâches administratives, les tâches d'intérêt collectif et autres activités professionnelles est près de trois fois moins élevé que chez leurs collègues stomatologistes salariés (5,8 heures contre 14,4 heures).

L'activité de soins et de prothèses, celle d'Orthopédie dento maxillo-faciale ainsi que les consultations au cabinet sont des activités pratiquées quasi exclusivement par des stomatologues libéraux.

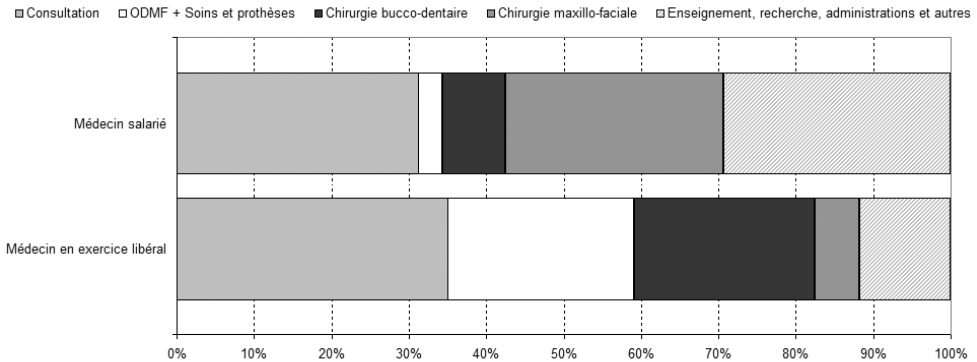
Concernant les activités chirurgicales, les stomatologues salariés pratiquent pour l'essentiel la Chirurgie maxillo-faciale tandis que leurs collègues libéraux pratiquent la chirurgie bucco-dentaire.

Le graphique suivant « Répartition du temps de travail des stomatologues selon le mode d'exercice principal » est une représentation regroupée de l'activité des stomatologues libéraux et salariés.

Les activités d'ODMF et de soins et prothèses occupent le quart du temps de travail hebdomadaire des libéraux. Ceci est une des caractéristiques du statut de libéral par rapport à celui de salarié.

À l'inverse, les activités extra-cliniques, à savoir enseignement, recherche, formation, tâches administratives et autres activités, occupent 30 % du temps de travail hebdomadaire des salariés, cette caractéristique distingue également la pratique des stomatologues salariés par rapport à celle des libéraux.

Figure 13 : Répartition du temps de travail hebdomadaire des stomatologues selon le mode d'exercice principal



Une activité peu reconnue, à savoir les conseils et avis prodigués aux patients ou aux collègues par téléphone, consomme cependant un temps non négligeable pour les médecins spécialistes.

Pour les stomatologues ayant déclaré consacrer du temps à cette activité, avis et conseils les occupent en moyenne 1 heure et 24 minutes par semaine et 30 % des médecins l'estiment à 2 heures ou plus par semaine.

Enfin, en moyenne les stomatologues déclarent prendre 6,3 semaines de vacances par an (les femmes légèrement plus que leurs collègues masculins : 6,8 semaines versus 6,2).

La durée de congés est statistiquement influencée par le mode d'exercice principal, ainsi les stomatologues principalement libéraux déclarent une durée de congés supérieure à celle de leurs collègues salariés (6,5 semaines contre 5,3 semaines).